

HE : EVALUATION DE L'INTERET DE L'UTILISATION D'HUILES ESSENTIELLES DANS DES STRATEGIES DE PROTECTION DES CULTURES

Organisme chef de file : Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB)

Chef de projet : Côme ISAMBERT (ITAB)

Partenaires : ITAB, IFV, Arvalis-Institut du Végétal, IFPC, CA 71, CRA Normandie, ISA Lille, SupAgro Montpellier, GRAB, SERAIL, ADABIO, FREDON NPC, CA 82, ANSES, ACTA, Instituts techniques agricoles, INAO, Formabio, Université Perpignan Via Domitia, Université Paris VI-Jussieu, CPPARM, FranceAgriMer, FIBL, INRA, Conseils régionaux NPC, PACA, Rhone-Alpes, Conseil Général Vaucluse

Objectifs :

Ce projet est d'abord un **projet exploratoire** sur les huiles essentielles, un nouveau type de produit de protection des plantes contre les principales maladies fongiques des cultures pour lesquelles il n'existe à ce jour pas de solution alternative satisfaisante et/ou compatible avec le mode de production biologique. La démarche engagée dans ce projet est avant tout basée sur la validation d'une **méthode d'évaluation des huiles essentielles**, utilisées seules ou en mélanges, qui seront testées en pratique et en laboratoire sur 4 champignons pathogènes majeurs, à savoir les mildiou de la vigne, de la pomme de terre et de la salade, et la tavelure du pommier. Cette méthodologie pourra être réutilisée sur d'autres modèles biologiques.

Ce projet s'est d'abord donné pour objectif de contribuer à **améliorer les connaissances scientifiques et techniques** sur l'intérêt et le mode d'utilisation des huiles essentielles en protection des cultures. L'approche globale est double puisqu'elle se base sur les résultats des essais d'efficacité in vitro et in vivo (en condition contrôlée) ainsi que sur les pratiques actuelles des producteurs biologiques et des essais en plein champ dans les conditions de production selon les protocoles de référence.

Résultats et valorisations attendus :

La valorisation des résultats est une composante essentielle du projet puisqu'il n'y a que peu de résultats pratiques et scientifiques sur les huiles essentielles à activité biocide. L'ensemble des essais et tests réalisés au cours du programme seront exploités et valorisés à travers :

- **une page Web** dédiée au projet sur le site Internet de l'ITAB
- des **articles et interventions**, principalement lors de la dernière année, ainsi que des **publications scientifiques**.
- des **fiches de synthèse** pour chacune des huiles étudiées (5-6 fiches)
- un **colloque ou une journée de restitution** à l'issue du programme pour présenter les résultats obtenus
- des **visites d'essais** pour les professionnels intéressés
- un document de synthèse présentant la **méthodologie** suivie lors de ce projet pour l'évaluation des HE et la formulation des HE à des fins de production antifongique
- des **propositions réglementaires** en lien avec les autres travaux menés au sein de l'ITAB (programmes extraits de plantes et biocontrôles) en lien avec la DGAL, l'ANSES et le Ministère en charge de l'environnement.